

D 2023 17 07 081

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

17 Juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, D. GANNE, J-O. RABOT, G. MASRARI, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, C. BIOLAY, J. DAZIN, H. GRANGE, V. KRYCK, M. FOURNIER, A. NEUSSER, L. JACQUEMET

Absents :

Absents excusés : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER, Y. DUMAS, M. CHALENDAR

Procurations: A. BOUSSER à C. BIOLAY, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, J. DIZERENS à M. GRENIER, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistants : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

8. Enfance / Jeunesse – Règlement intérieur du Sac' Ados

Vu l'avis de la commission enfance jeunesse du 13 juillet 2022,

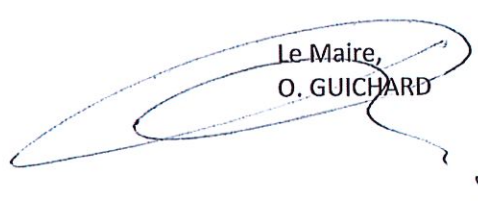
Vu la délibération D20222507078 du 25 juillet 2022 relative à l'approbation du règlement intérieur du sac'ados pour l'année 2022-2023,

Considérant qu'il convient de l'approuver pour l'année scolaire 2023-2024 et de modifier quelques éléments mineurs, notamment sur les inscriptions obligatoires pour les temps de repas du mercredi.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du sac'ados à compter du 1^{er} septembre 2023, conformément au document ci-joint.
- **AUTORISE** le Maire à le signer.

Fait à Ornex, le 21 juillet 2023

La secrétaire de séance,
L. JACQUEMETLe Maire,
O. GUICHARDCertifié exécutoire le : 21 juillet 2023
Affiché le : 21 juillet 2023O. GUICHARD
Maire